

## Modification de l'article 42 du Code de déontologie médicale

Doc	a155009
Date de publication	17/12/2016
Origine	NR
Thèmes	Code de déontologie médicale (Interprétation du-)

*L'Ordre des médecins travaille à la rédaction d'un nouveau Code de déontologie médicale, prévu pour le printemps 2018.*

TITRE II : Le médecin au service du patient  
Chapitre 3 : le dossier médical

### **Article 42**

**Le médecin collabore à l'exercice par le patient de ses droits de consulter et de recevoir copie de son dossier.**